

Compte-rendu de la réunion races caprines à petits effectifs organisée par CAPGENES et l'Institut de l'Élevage

Jeudi 7 janvier 2010

Les membres des associations et intervenants techniques pour les races caprines à faibles effectifs se sont réunis le jeudi 7 janvier 2010 à 10h30 à la MNE, 149 rue de Bercy 75012 Paris.

Etaient Présents :

BEROT Violaine (Ass Chèvre de race pyrénéenne)	FALCOT Luc (Ass Chèvre du Rove – ADCR)
BOREL François (Ass Chèvre du Rove - ADCR)	MARTIN Pierre (CAPGENES)
BROSSE Magali (Ass Chèvre du Massif Central)	PAOLI Clément (Ass. Capra Corsa)
CHOCTEAU Bernadette (CAPGENES section Angora)	SAUZE Jean-Christophe (Ass Chèvre Poitevine – ADDCP.)
CORBON Joël (Ass Chèvre Commune Provençale)	VANDERSTEIN Cyril (Ass Chèvre du Rove - ADCR)
DONCARLI Jean-Dominique (Chambre d'Agriculture de Corse du sud)	VINATIER Clément (Ass Chèvre Poitevine - ADDCP)
DUCLOS Delphine (Institut de l'Élevage)	

Excusés :

Alain Divo pour l'ASP Chèvre des Fossés
Fanny Thuault, animatrice de l'association Chèvre de race Pyrénéenne
Lucie Markey de l'Institut de l'Élevage
Pascal Boué de CAPGENES

Presque toutes les associations de races ont pu être présentes pour cette troisième réunion des races caprines à faibles effectifs. Seule l'association de sauvegarde et de protection de la chèvre des Fossés n'a finalement pas pu être représentée. Il est décidé de maintenir pour l'année prochaine une date de réunion tout début janvier.

1. Bilan des actions menées en 2009 par chaque association

1.1 Chèvre Commune Provençale

Joël Corbon rappelle qu'il s'agit d'une petite association qui compte environ 15 éleveurs pour une population d'un peu plus de 900 chèvres. L'essentiel de son activité se traduit par leur présence dans 3 ou 4 foires locales et le suivi généalogique au niveau des inventaires. Quelques chèvres ont également été présentées au salon de l'agriculture en 2009.

1.2 Chèvre Poitevine

Les actions habituelles se poursuivent : visites d'élevages par l'animateur de la race Clément Vinatier, présence au salon de l'agriculture... En 2009, ils ont participé pour la première fois au salon Eurogusto organisé par Slow-Food qui avait lieu à Tours.

L'association est également en train de mettre en place un schéma d'amélioration génétique grâce aux enquêtes réalisées auprès des éleveurs en 2009 et qui devrait se mettre en place en 2010. Une aide sera attribuée aux éleveurs qui adhèrent au contrôle laitier officiel.

Elle a aussi participé à une étude sur la tremblante caprine réalisée par l'INRA. L'association était chargée de collecter des échantillons de sang sur une centaine de boucs de la population et a reçu pour cela une indemnité de 4 000€. Les boucs ont aussi été typés sur la caséine $\alpha S1$. Les résultats de cette étude ne sont pas encore connus. Pierre Martin ajoute que la Poitevine a la chance d'avoir beaucoup de données sur la population des années 70 et que l'étude actuelle, notamment sur les caséines, permettra une comparaison.

1.3 Chèvre Angora

Bernadette Chocteau indique que le temps fort de l'association reste la présence au salon de l'agriculture avec la tenue du stand mis à disposition par Capgènes. Ainsi, une quinzaine d'éleveurs se relayent tout au long de la semaine. Ce salon est le plus porteur et permet de faire connaître leur chèvre et leur produit. Un défilé de mode sera peut-être organisé en 2010 !

Au niveau de la section Capgènes, le but est d'augmenter le nombre d'éleveurs adhérents. En effet, les nouveaux éleveurs ne voient pas toujours l'intérêt d'entrer en sélection. Pierre Martin rappelle que Capgènes effectue un travail d'appui technique en élevage, de pointage et de contrôle de performance. Alors que chaque année beaucoup d'éleveurs se lancent dans l'élevage de chèvres Angora, beaucoup ne persistent pas, d'où l'intérêt accru pour l'appui technique. Les élevages se situent partout en France.

Les problèmes au niveau de la transformation évoqués l'année dernière ne sont toujours pas réglés, notamment avec leur prestataire italien. Cela a été une année particulièrement difficile car la qualité des produits ne correspondait pas aux attentes de l'interprofession. Ils ont néanmoins bon espoir que la situation s'arrange en 2010 après une mise au point avec leur prestataire italien. La transformation n'est plus possible en France puisqu'il n'existe de toute façon plus aucune structure. En effet, ils transforment environ 14 tonnes de produit par an ce qui est trop pour les petites unités mais pas assez pour les grandes entreprises.

1.4 Chèvre Pyrénéenne

Fanny Thuault, animatrice de l'association, n'ayant pu être présente, c'est Violaine Bérot une éleveuse qui présente les actions pour la chèvre pyrénéennes. L'association compte une centaine de membres dont 80 à 90 éleveurs et un effectif de bientôt 3000 chèvres (2800 pour le moment). Fanny continue de visiter une trentaine d'élevages par an et voit donc environ 800 chèvres. Leur principal problème est le suivi des généalogies. Les éleveurs sont encouragés à les garder mais cette information reste souvent difficile à obtenir. Le travail au niveau des boucs se poursuit : chaque année les meilleurs jeunes boucs sont achetés et placés chez des éleveurs.

Une stagiaire accueillie à l'association a travaillé pendant 6 mois sur la capacité de la chèvre Pyrénéenne à débroussailler dans les zones intermédiaires (zone située entre les zones d'estive et les zones mécanisables). Ils espèrent que ce travail débouchera sur des contrats et permettra notamment de nouvelles installations. Le problème majeur est le morcellement du territoire.

Comme beaucoup de races à faibles effectifs, la chèvre pyrénéenne souffre d'un manque de données, c'est pourquoi les éleveurs sont encouragés à adhérer au contrôle laitier ou à peser leurs chevreaux pour les troupeaux allaitants.

Fanny continue son travail de référence technico-économique en complétant le document édité il y a quelques années par d'autres références. Ce document, qui montre le sérieux du travail accompli, est très utile en particulier pour défendre des dossiers d'installation en chambre d'agriculture.

Un dépliant a été créé pour promouvoir la consommation de la viande de chevreaux. Cette viande est consommée habituellement de chaque côté des Pyrénées mais pas dans les Pyrénées Centrales.

Une marque de fromage existe, appelée « Cabrit de Pyrénées » mais celui-ci peut être fait avec le lait de n'importe quelle chèvre vivant dans le Pyrénées. Il existe aussi une étiquette spéciale quand le lait vient exclusivement de chèvres pyrénéennes. Violaine explique être personnellement choquée que le terme « Cabrit des Pyrénées » ne soit pas réservé à un fromage fait exclusivement avec du lait de chèvre Pyrénéenne.

1.5 Chèvre Corse

L'effectif est d'environ 30 000 chèvres Corse. De plus en plus de jeunes désirent s'installer mais ils ont de grosses difficultés à trouver des animaux pour constituer un troupeau. En effet, une part relativement importante de chèvres revienne vide du maquis. Le projet prioritaire est donc de créer un haras de boucs et une pépinière de chevrettes pour palier à cette demande mais les financements sont difficiles à trouver. Le but serait d'avoir un cheptel sain en demandant à chaque éleveur de fournir 3-4 chevrettes ce qui aboutirait à un total d'un millier de femelles environ qui permettrait l'installation de 3-4 nouveaux éleveurs.

Les actions de routine se poursuivent : développement du contrôle laitier, pointage, suivi des généalogies et pour cette année comme en chèvre Poitevine des sérologies sur une centaine de boucs pour l'étude de la tremblante caprine.

Une IGP est en cours de finalisation auprès de l'INAO pour la viande de cabris Corse. Il existe une forte consommation de viande de chevreaux en Corse surtout pour Noël et Pâques et il manque même des cabris à ces époques. Cette forte demande explique en partie le manque de chevrettes disponibles pour la vente pour la reproduction étant donné que les chevreaux de boucherie sont très bien valorisés (prix de vente d'environ 20€/kg soit 150€ le chevreau).

Une association a été créée pour demander une AOC pour un fromage Corse à pâte pressée. Une centaine d'éleveurs suivent la démarche. Il existe déjà un AOC pour le Brocciu mais les éleveurs souhaitent le renégocier afin qu'il profite plus aux éleveurs et moins aux industriels.

Les effectifs en chèvres Corse ont plutôt tendance à stagner voir à augmenter depuis quelques années grâce à la forte demande. Contrairement aux ovins, la forte pression foncière sur l'île est moins défavorable aux caprins car les chèvres se nourrissent dans le maquis et ne nécessitent que le terrain d'installation de la bergerie.

1.6 Chèvre du Rove

Luc Falcot indique que le prochain recensement des éleveurs de chèvres du Rove aura lieu en 2010, en partenariat avec l'Institut de l'Elevage. Lors du dernier recensement en 2007 il y avait pour la première fois plus d'éleveurs fromagers, il faudra voir si cette tendance se confirme.

Des demandes d'installation existent en chèvre du Rove avec de bons candidats mais l'accès au foncier est très difficile. Il ne s'agit pas de l'accès au parcours mais du terrain d'installation pour les bâtiments.

La présence au salon de l'agriculture de chèvres du Rove est de plus en plus difficile car les dates correspondent à la pleine période de production et il n'est peut-être pas le salon le plus adapté à leurs objectifs. Ils réfléchissent à participer à un salon plus professionnel, moins long et plus proche du berceau de la race.

Le gros travail pour la mise en place de l'AOP Brousse du Rove se poursuit. François Borel, président du Groupement de producteurs de Brousse du Rove, explique qu'ils sont en train de finaliser le cahier des charges de production. Il sera notamment indiqué que ce fromage ne pourra être exclusivement qu'avec du lait de chèvres du Rove, des précisions seront données sur une obligation de pastoralisme en zone sèche. La partie de cartographie de zone de production est encore à travailler, 2 critères ont été retenus pour la définir : une faible pluviométrie et la présence de chêne kermès, espèce typique de la garrigue. Ce cahier des charges devrait être présenté au printemps à l'INAO. Seuls des producteurs fermiers sont pour le moment adhérent du groupement. Quand le dossier aura été accepté, il s'agira de la plus petite AOP fromagère d'Europe (8 éleveurs à l'heure actuelle). Le premier de cette AOP sera de protéger ce produit.

La Brousse est déjà un produit sentinelle de l'association Slow Food depuis 2 ans. Slow Food va d'ailleurs leur fournir un stand afin de pouvoir présenter leur produit et leur démarche dans les salons. Slow Food, grâce à son importance et à ses moyens financiers, peut également agir notamment pour la « surveillance » du produit, et agir en cas d'utilisation frauduleuse.

Luc Falcot indique que le CERPAM (Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes Méditerranée)

Est en train de faire une étude poussée en PACA et Corse sur les systèmes pastoraux méditerranéens et les premières conclusions semblent intéressantes. Elles devraient conclure qu'un troupeau caprin bien mené est favorable à la biodiversité des zones qu'il pâture.

1.7 Chèvre du Massif-Central

Magali Brosse, membre de l'association indique que l'action principale réalisée en 2009 a été la mise en place d'un site internet pour présenter et promouvoir la chèvre du Massif Central. L'événement phare de l'association reste la fête de St Front qui a lieu chaque année le troisième dimanche de juillet où est organisé un concours des animaux de la race et une confirmation des boucs pour la reproduction. L'accent est également mis sur la tenue des inventaires par chaque éleveur mais cela reste un travail laborieux.

Des démarches ont également été entamées auprès du ministère de l'agriculture pour obtenir une reconnaissance officielle de cette race. Une réunion qui aura lieu fin janvier entre le ministère, l'Institut de l'Elevage, Capgenes et l'INRA, va aborder cette question ainsi que celles liées à l'Organisme de Sélection caprin unique qu'est Capgenes plus globalement.

Plusieurs personnes demandent ce qu'il en est de la chèvre des Savoie. Delphine Duclos indique que le travail avec l'association continue. La difficulté majeure vient du fait que pour espérer obtenir une reconnaissance de cette population « cousine » de la chèvre Alpine, il faudrait pouvoir justifier de son originalité en particulier en montrant que les croisements entre ces 2 populations ont cessé et cela via les inventaires. Or les éleveurs ont trop souvent

tendance à confondre génotype et phénotype. Ainsi de nouveaux boucs sont utilisés dont on ne connaît pas l'ascendance et le suivi généalogique de cette population est particulièrement difficile.

Pierre Martin ajoute que la génétique moléculaire pourra peut-être dans certains cas permettre d'estimer la distance génétique entre 2 populations. Il en profite pour rappeler que d'autres populations comme la chèvre Catalane ou la chèvre Lorraine sont structurées et pourraient à terme intégrer l'OS.

2. Présentation des missions de Capgènes en tant qu'Organisme de Sélection et de l'Institut de l'Elevage (cf. présentation ci-jointe)

Concernant le projet de convention de propriété et d'utilisation de la semence des boucs collectés à Capgenes pour les races à faibles effectifs, les associations sont invitées à en prendre connaissance et à faire part de leurs remarques.

3. La variabilité génétique (cf. présentation ci-jointe)

PEDIG doit être testé sur la population Angora et SAUVAGE sur la population pyrénéenne.

4. Questions diverses (cf. présentation ci-jointe)

4.1 *Avancé du contrôle laitier simplifié*

La base de données caprine n'est pas encore finalisée. Le contrôle laitier simplifié n'est donc pas encore opérationnel. Les références qui seront nécessaires pour ce modèle seront la durée de lactation (en général, la moyenne moins 20% pour avoir un maximum de lactation valide).

Les données des CLO et CLS fait actuellement seront repris dans le nouveau système. Nous pouvons déjà réfléchir à une proposition de CLS à faire au contrôle laitier départementaux : définition des moments de passage, modalité avec ou sans chevreaux sous la mère.

4.2 *Point sur l'approche morphologique et le pointage (besoin en formation)*

Quelques association de races (Fossés, Poitevine, Pyrénéenne) ont fait la demande de formation en appréciation morphologique/pointage. Capgenes envisage donc de proposer une cession de formation de 2 jours en mars/avril. Cette formation utiliserait comme base les tables de pointage existantes mais le but serait de les adapter à chaque race. En chèvre Corse par exemple, les postes conservés sont :

- absence de tares (aplombs, mâchoire, trayon surnuméraire, hernie ombilical etc)
- standard de races
- tour de poitrine
- mamelle : attache avant/arrière, orientation des trayons, distance plancher-jarret, aptitude à la traite

4.3 *Point sur l'évolution des bases de données ACCESS*

4.4 *Etat de la cryoconservation*

Cette année 3 boucs ont été collectés en race Pyrénéenne et ont produit chacun 200 à 300 doses. Par contre, le bouc Fossé s'est avéré avoir une semence pour le moment non congelable.

Certains représentants des races comme en Rove ou en Provençale s'interrogent sur la faisabilité d'une telle opération dans leur race. Pierre Martin indique que le coût de collecte global pour un bouc est d'environ 1500€. Mais il faut ajouter à cela le transport qui peut être difficile pour les races éloignés du centre de collecte. Les boucs les plus aptes sont les jeunes qui n'ont pas connu la monte naturelle et l'idéal est qu'ils entrent en quarantaine fin août.

L'association de la chèvre Pyrénéenne avait elle-même achetée les boucs qui ont été collectés et elle les replacera ensuite chez de éleveurs.

4.5 *Autres questions*

- Luc Falcot indique que la vente de chevreaux pour la viande est difficile car il n'y a plus d'abattoirs dans certains départements, alors qu'une demande pour cette viande existe. Beaucoup sont donc vendus à 10 jours pour le marché italien, ou les abattages sont clandestins. Jean-Christophe Sauze ajoute que le problème en Poitou est que les chevreaux sont payés seulement 2-3€ à l'engraisseur et certains se posent donc la question de les abattre à la naissance.

Il semble difficile d'envisager une action collective pour résoudre ces divers problèmes. La production de viande reste peu souvent rentable quand il existe une bonne valorisation fromagère. Ce débouché n'est d'ailleurs jamais pris en compte en caprin.

- Violaine Béro transmet une question de Fanny Thuault qui se demandait si le questionnaire « bien vivre du lait de chèvre » fait par l'ANICAP pouvait être adapté aux petites races et si cela valait le coût. Pierre Martin propose de transmettre ce document aux différentes associations et que chacun voit alors si la trame semble intéressante.

Pour conclure...

Cette troisième rencontre fut une nouvelle fois l'occasion de riches échanges. Plusieurs projets sont donc en cours : cryoconservation de boucs dans différentes races, formalisation du contrôle laitier simplifié adapté aux races caprines à faibles effectifs même si celui-ci a pris du retard etc., d'autres en construction comme la formation pointage. Les différentes associations seront donc invitées à donner leur avis ou manifester leur intérêt pour ces divers sujets dans les semaines et mois à venir.

Pour l'année prochaine, l'idée d'une journée délocalisée dans un berceau de races est émise...